

ARTUS, Patrick, André CARTAPANIS et Florence LEGROS (dir.),  
*Regional Currency Areas in Financial Globalization*,  
Cheltenham, UK, Edward Elgar, 2005, 410 p.

Michel Lelart

Volume 37, numéro 4, décembre 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/014636ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/014636ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lelart, M. (2006). Compte rendu de [ARTUS, Patrick, André CARTAPANIS et Florence LEGROS (dir.), *Regional Currency Areas in Financial Globalization*, Cheltenham, UK, Edward Elgar, 2005, 410 p.] *Études internationales*, 37(4), 632–633. <https://doi.org/10.7202/014636ar>

## ÉCONOMIE INTERNATIONALE

**Regional Currency Areas  
in Financial Globalization.**

ARTUS, Patrick, André CARTAPANIS  
et Florence LEGROS (dir.). Cheltenham, UK,  
Edward Elgar, 2005, 410 p.

Cet ouvrage reprend quelques-unes des contributions présentées à un colloque international sur l'avenir des unions monétaires régionales qui s'est tenu à Santiago du Chili les 26-27 mars 2002. Organisé par la Caisse des dépôts et des consignations, par le Centre d'études, de prospectives et d'informations internationales (CEPII) et par l'Université d'Aix-Marseille, ce colloque a accueilli une soixantaine de communications. Certaines ont fait l'objet d'un numéro spécial de la *Revue économique* en septembre 2003. Quelques autres constituent cet ouvrage. Elles sont regroupées en trois parties.

La première partie traite des unions monétaires régionales en relation avec le développement des marchés financiers internationaux. Quelles sont les conséquences de la création d'une telle union sur les marchés financiers de la zone, quel est l'impact des régimes de change sur l'intégration financière régionale dans les pays émergents, quelles sont les conséquences d'une telle union sur les flux d'épargne entre les pays membres dont les régimes de retraite sont différents ? Derrière toutes ces questions c'est aussi celle de la stabilité des marchés financiers internationaux qui se trouve posée.

La deuxième partie traite des unions régionales en rapport avec les régimes des taux de change. Les régi-

mes *de facto* diffèrent parfois des régimes *de jure*. Les solutions dites « en coin » (rattachement rigide ou flottement pur) sont parfois préférées aux solutions dites intermédiaires complétées par une coopération régionale. Les auteurs analysent la situation des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, en discutant de la situation la meilleure, et du meilleur choix de la monnaie de rattachement, dollar ou euro. Le cas du marché commun des Caraïbes (CARICOM) est aussi examiné : contrairement à ce qui s'est passé dans la Communauté européenne, il y aurait peu d'avantages à la faire évoluer vers une union monétaire.

La troisième partie aborde des problèmes liés aux politiques. L'Union européenne offre à cet égard un terrain de choix puisque les pays utilisent la même monnaie alors que les politiques économiques restent nationales. La possibilité et les modalités de leur coordination sont examinées par référence au cas américain, ainsi qu'à propos de l'adhésion prochaine des pays d'Europe centrale qui doivent au préalable respecter les critères de convergence bien connus. Le choix d'une règle de politique monétaire dans la zone euro est aussi discuté. Et une contribution analyse la crédibilité des politiques menées en Amérique latine.

Malgré les apparences, cet ouvrage présente une certaine unité. Il traite toujours des unions monétaires régionales, parfois en théorie, plus souvent en considérant des cas existants, et toujours dans une perspective internationale, ce qui lui fait bien mériter son titre. C'est là un ensemble de thèmes qui présentent aujour-

d'hui une importance particulière et qui font l'objet de débats continuels. Il nous faut dire cependant que toutes ces contributions se situent à un niveau académique élevé, qu'elles supposent bien connues des concepts, des mécanismes, des relations et même des controverses qui ne sont pas tous des plus accessibles, enfin que la plupart d'entre elles utilisent un modèle, et donc des formules mathématiques, ce qui n'est peut-être pas très apprécié des lecteurs habituels de cette revue... comme probablement d'un certain nombre d'autres.

Michel LELART

CNRS, Laboratoire d'économie d'Orléans  
Université d'Orléans, France

### **Les nouvelles régulations de l'économie mondiale.**

HUGON, Philippe et Charles-Albert  
MICHALET (dir.). *Coll. Hommes et sociétés*,  
Paris, Karthala, 2005, 264 p.

Dans la conclusion de cet ouvrage, Françoise Renversez, cite Héraclite : « On ne descend jamais deux fois le même fleuve ». Professeure émérite à Paris X-Nanterre, comme plusieurs auteurs de ce volume, elle souligne que c'est là le défi relevé par les différents auteurs de ce volume, fruit d'un séminaire animé sur une période de deux ans par Pierre Grou et Michel Delapierre grâce à l'appui du CERNA, une association localisée à ParisX-Nanterre. Quatre grandes questions ont fait l'objet des débats : le champ d'intervention de l'État, les biens publics, le rapport salarial et la régulation de la concurrence. Chacun de ces points a été abordé dans autant de parties non pas au niveau habituel de l'économie classique soit

celui de l'économie nationale ou internationale, mais au niveau où leur objet se développe actuellement, à savoir celui de l'économie mondiale.

Comme l'indique C.A. Michalet en introduction, cet ouvrage représente une tentative de réflexion critique – au sens philosophique du terme – entre universitaires ayant, au départ, des positions relativement hétérogènes, voire divergentes, mais qui avaient en commun un certain penchant pour l'hétérodoxie. Leurs différences se retrouvent évidemment dans leurs différentes contributions. Ainsi, environ une vingtaine de collaborateurs, à des degrés divers, ont tenté dans les quatre parties du volume d'aborder des questions comme le retour des États-nations et des nationalismes. On sait que la mondialisation économique et culturelle devait éroder les nations et les nationalismes, hautement responsables des deux guerres mondiales, au profit d'une nouvelle phase historique inéluctable, voire souhaitable, de globalisation.

La première partie intitulée *Le dépérissement de l'État et la régulation de la mondialisation* débute par une contribution de Gérard Kébabdjian qui distingue quatre fonctions pour l'État familières à tous. À ses yeux, c'est celle visant l'accroissement et la préservation de sa puissance qui présente un retrait à la fois incontestable et possiblement irréversible. Pour s'en convaincre il suffit de considérer que la privatisation, tel que signalé, a été le grand mouvement de ces vingt dernières années autant dans les pays développés que moins développés. L'apport de C.A. Michalet professeur émérite lui aussi, mais de Paris-Dau-